

TERRITOIRE DUN RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d' ASTRIDA

Astrida, 6 Juin 1953

ASTRIDA



N° 532/S

Objet: Visites infirmes
et vieillards

8.7.53
2654/8.M.

✓ A Monsieur l'Administrateur de Territoire
-re
de et à ASTRIDA

Mr. 583/S
1194/S > 747/53
sous couvert de Monsieur le Médecin
Directeur des Hôpitaux de et à
ASTRIDA

Copie pour information à Monsieur le
Médecin Chef des Services Médicaux du
Ruanda-Urundi

USUMBURA

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le chef KAYIHURA se présente cet après-
midi, avec environ 250 individus soit-disant incapables de
payer l'impôt.

Je lui ai rappelé les instructions prévoyant
que les visites pour la mise à l'impôt ou l'exemption pren-
nent fin le 30 Juin 1953 (conferer ma lettre 521/S du
26 Octobre 1953, qui vous au été adressée à ce sujet)

Il m'a répondu qu'il s'était présenté en Janvier
mais que je n'étais pas disponible. Or en Janvier, j'ai été
absent (congé statutaire, puis remplacement à Nyanza) du 1er
au 23. Toutefois Monsieur le Docteur S.C. BEAUDET, qui exer-
çait à ce moment les fonctions de premier adjoint, aurait
pu examiner ces hommes s'ils se sont vraiment présentés.

Je vous rappelle à ce sujet ma lettre 65/S
du 27 Janvier 1953, établissant pour Février 1953 9 centres
de visites dans le Secteur. AUCUN vieillard, AUCUN infirme
ne s'est présenté dans AUCUN de ces centres. J'en ai conclu
que tout le monde était jeune et bien portant dans le Secteur,
et n'ai pas renouvelé une tentative vouée à un pareil échec.

Mais il est bien évident que maintenant, je ne
puis plus faire de visites pour des cas chroniques qui auraient
pu se présenter aux dates fixées. Je vous propose donc de
faire payer d'office ces gens. Naturellement, les cas aigus,
les malades graves récents seront toujours examinés.

Le Médecin du Secteur,

Dr. L. HOMANS

M. Homans

SERVICE DE L'HYGIENE

Secteur d' ASTRIDA

N° 65/S

Objet: Programme visites vieillardsA Monsieur le Chef de Territoire
de et à A S T R I D A

[3 FÉV. 1953

2. 711/SM.

Monsieur l'Administateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous
communiquer ci-dessous le programme des visites dans les
dispensaires ruraux en Février 1953:

9.2.1953:	14 heures à 16 heures	30	MUSHA
10.2.53	8 heures à 12 heures		COKO
11.2.53	14 heures à 16 heures	30	MUGOMBGA
14.2.53	8 heures à 12 heures		SAVE
16.2.53	14 heures à 16 heures	30	KANSI
17.2.53	8 heures à 12 heures		MUSHA
18.2.53	8 heures à 12 heures		MUGOMBGA
21.2.53	8 heures à 12 heures		COKO
24.2.53	8 heures à 16 heures		RWASENKOKO VAV

Il est évident que ce programme est soumis aux nécessités
du service et pourra être modifié, autant que possible avec
préavis.

Je vous serais très obligé de bien vouloir
communiquer ce programme aux sous-chefs intéressés, afin
qu'ils convoquent un MAXIMUM de CENT VIEILLARDS OU INFIRMES
par visite. Ces hommes seront munis de leur livret d'identité
officiel en bon état, et, autant que possible, d'une liste
établie et signée par le sous-chef, ainsi que des fiches
de dispensaire ou d'hôpital établissant pour les malades en
traitement qu'ils sont soignés depuis 6 mois consécutifs, ou
qu'ils ont subi une intervention chirurgicale au cours de
l'année.

J'ai l'honneur de porter votre connais-
-sance que, le programme de Janvier n'ayant pu être appliqué,
les visites continueront en AVRIL 1953.

Le Médecin du Secteur,
Dr. L. HOMANS

